



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 04636

Numéro SIREN : 397 480 930

Nom ou dénomination : BOUYGUES TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2013 sous le numéro de dépôt 46714



1304675901

DATE DEPOT :	2013-05-28
NUMERO DE DEPOT :	2013R046714
N° GESTION :	2009B04636
N° SIREN :	397480930
DENOMINATION :	BOUYGUES TELECOM
ADRESSE :	32 avenue Hoche 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2013/04/11
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MODE D'ADMINISTRATION CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT CHANGEMENT DE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

093 4636

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 AVRIL 2013

L'an deux mille treize,
le jeudi onze avril, à onze heures,

DE 11/04/13
EC
CX
CF
DB

les actionnaires de BOUYGUES TELECOM se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée lors de son entrée en séance.

Philippe MARIEN préside l'Assemblée en qualité de Président du Conseil d'administration.

2-
N° DEPOT 46714

- Jean-François GUILLEMIN, mandataire de BOUYGUES,
- Et Jean-Sébastien DECAUX, mandataire de JCDECAUX HOLDING,

actionnaires présents et acceptant sont appelés comme scrutateurs.

Robert BRARD est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires, présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent ensemble 46 757 768 actions de 15,24 € nominal chacune composant le capital social de la société.

L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

HUITIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme, pour six exercices, en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Gonzague SENLIS, 61, rue Henri Regnault – Tour Exaltis – 92400 Courbevoie, en remplacement de Monsieur Thierry COLIN dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

La durée de son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

BOUYGUES TELECOM
Société Anonyme au capital de 712 588 399,56 €
Siège Social : 32 avenue Hoche – 75008 Paris
397 480 930 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 AVRIL 2013**

L'an deux mille treize, le vingt-six avril à onze heures,

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis, dans les bureaux de Bouygues Telecom – 32, avenue Hoche – 75008 Paris, sur convocation de leur Président.

Etaient présents et ont élargé le Registre de Présence :

- Philippe MARIEN, Président du Conseil d'Administration,
- Olivier ROUSSAT, Directeur Général, Administrateur,
- JC DECAUX Holding, Administrateur, représentée par Jean-Sébastien DECAUX,
- Michel CICUREL, Administrateur,
- Nonce PAOLINI, Administrateur,
- Alain POUYAT, Administrateur,
- BOUYGUES, Administrateur, représentée par Jean-François GUILLEMIN,

Etait absent et représenté :

- Olivier BOUYGUES, Administrateur, par Philippe MARIEN

Assistaient également à la séance :

- Richard VIEL-GOUARIN, Directeur Général Délégué,
- Eric HAENTJENS, Directeur Financier,
- Arnould VAN EECKHOUT, Directeur Juridique,
- Robert BRARD, Secrétaire du Conseil,
- Jean BOUQUOT, représentant du cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaire aux Comptes,
- Jacques PIERRES, représentant du cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaire aux Comptes,
- Achour MESSAS, représentant du cabinet MAZARS, Commissaire aux Comptes,
- Guillaume POTEL, représentant du cabinet MAZARS, Commissaire aux Comptes,
- Olivier LOUISE, représentant du Comité d'Entreprise,
- Régis SIGONNEAU, représentant du Comité d'Entreprise,
- Bouchra OUCHAKNOU, représentant du Comité d'Entreprise.

Philippe MARIEN souhaite la bienvenue à tous les participants.

Il constate que plus de la moitié des administrateurs sont présents et que le quorum étant atteint le Conseil peut valablement délibérer.

DEMISSION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe MARIEN informe les membres du Conseil d'Administration de sa décision de démission de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de la société à effet immédiat.

Il remercie les membres du Conseil d'Administration de la confiance qui lui a été accordée lors de l'exercice de ses fonctions.

Il rappelle que sa démission met automatiquement fin au mandat de Directeur Général d'Olivier ROUSSAT et à celui de Richard VIEL GOUARIN en sa qualité de Directeur Général Délégué, et demande en conséquence au Conseil d'Administration de se prononcer sur le choix des modalités d'exercice de la Direction générale de la société.

A cet égard, il propose aux membres du Conseil d'Administration d'opter pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général et de les confier à Olivier ROUSSAT.

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

En conséquence de ce qui précède et conformément à l'article 15.2 des statuts, le Conseil d'Administration statue sur le mode d'exercice de la direction générale de la société et décide, à l'unanimité, d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

NOMINATION D'OLIVIER ROUSSAT EN QUALITE DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil décide à l'unanimité, l'intéressé s'étant abstenu, de nommer Olivier ROUSSAT en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Olivier ROUSSAT, après avoir remercié le Conseil de sa confiance, déclare accepter cette fonction et remplir les conditions fixées par la loi pour l'exercer.

Puis, Philippe MARIEN passe la parole à Olivier ROUSSAT qui assume désormais, en sa qualité de Président-Directeur Général, la présidence de la séance.

La séance se poursuit sous la présidence d'Olivier Roussat

RECONDUCTION DU MANDAT DE RICHARD VIEL-GOUARIN EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

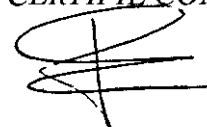
En conséquence des délibérations qui précèdent et conformément à l'article 19.2 des statuts de la Société, le Président Directeur Général propose de reconduire le mandat de Directeur Général Délégué de Richard VIEL-GOUARIN pour la durée restant à courir du mandat du Directeur Général, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de reconduire le mandat de Directeur Général Délégué de Richard VIEL-GOUARIN pour la durée restant à courir du mandat du Directeur Général, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Le Président rappelle que la mission du Directeur Général Délégué consiste à assister le Directeur Général dans toutes ses missions de direction et de gestion de la Société.

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal line and a vertical line crossing it.